



UNE COMMUNE AU SERVICE DE TOUS SES HABITANTS

*ATTIRER DES JEUNES MÉDECINS
ET PROFESSIONNELS DE SANTÉ*

Leucate est en voie de désertification médicale :
seulement 4 médecins en activité,
dont 2 partiront à la retraite d'ici 6 ans.

Le problème de désertification médicale est national. Toutefois, nombreuses sont les communes qui ont anticipé ce phénomène. Au sein de Leucate Citoyenne, un groupe de travail s'est mis en place sur cette question cruciale pour notre communauté.

Ce groupe a visité différents types de montages, en a analysé les forces et les faiblesses. C'est de ces expériences que Leucate Citoyenne s'est inspirée et plus particulièrement de celles de Capestang et de Port La Nouvelle.

Pourquoi ? Parce que ces deux communes ont commencé par mettre en place des Maisons de Santé Pluridisciplinaires : ce sont des structures qui offrent des locaux aux professionnels médicaux, auxiliaires médicaux ou pharmaciens libéraux. Devant les difficultés rencontrées, les maires de Capestang et Port la Nouvelle ont transformé ces structures en Centres de Santé Publics, où ils ont intégré des médecins salariés.

La Région Occitanie accompagne la création de ces structures grâce à un système d'aides très complet. Au sein d'un Centre de Santé Public, les médecins sont salariés et signent un contrat de travail. Pour les assurés sociaux, pas d'avance d'argent pour les consultations. Il peut se créer des partenariats avec les hôpitaux pour bénéficier de vacations de spécialistes, mener des actions de prévention...

■ **Nous proposons un projet mixte de Centre de Santé Public intégrant des professionnels salariés et libéraux.**

Où installer ce Pôle Santé ? Notre premier chantier sera de travailler en amont avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour établir un diagnostic complet des besoins en associant d'autres communes du canton. Il semble donc plutôt sensé d'envisager une création qui se répartisse entre Leucate Village et Port Leucate.



UNE COMMUNE
AU SERVICE DE TOUS SES HABITANTS

*Attirer des jeunes médecins
et professionnels de santé*

- **CRÉER UN CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL MIXTE, AVEC DES PRATICIENS SALARIÉS ET LIBÉRAUX BASÉ AU VILLAGE ET AU PORT.**